

## **Projet de loi de finances 2017 : des priorités nécessaires mais un scénario de croissance incertain**

Le projet de loi de finances prévoit 381 milliards d'euros de dépenses soit 7,4 milliards de plus que celui de 2016. Les recettes annoncées devraient augmenter à 307 milliards (301 milliards en 2016), avec, notamment, une hausse des rentrées de TVA de 4,4 milliards d'euros.

Certaines dispositions de ce projet affichent une volonté de l'État de relancer la croissance par des dépenses publiques, notamment les mesures en faveur des réductions d'impôt sur le revenu qui seraient de 1 milliard, le renforcement du CICE qui permettra un allègement supplémentaire de 3,3 milliards d'euros sur les 5 milliards destinés aux entreprises, un taux d'imposition sur les sociétés ramené à 28% contre 33,3%.

Concernant les mesures en faveur des entreprises qui découlent du pacte de responsabilité et du CICE et qui sont renforcées dans le PLF 2017, l'UNSA attend une traduction concrète en termes de création d'emplois, les marges des entreprises ayant été restaurées. Encore une fois, la question de la négociation sur l'utilisation de ces marges générées par des fonds publics est bien centrale.

L'UNSA acte avec satisfaction l'augmentation du budget de l'Etat sur des missions prioritaires telles que l'éducation, la sécurité, la justice et l'emploi. Elle estime également positives les mesures budgétaires concernant la garantie « jeunes » et l'apprentissage, ainsi que le plan « 500.000 formations supplémentaires » pour les demandeurs d'emploi.

Le PLF 2017 fait entrer en vigueur la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, au 1er janvier 2018. L'UNSA rappelle que celle-ci n'est qu'une modalité de recouvrement de l'impôt. Le très complexe système fiscal français ne s'en trouvera en rien simplifié. Pour l'UNSA, une réelle refonte de la fiscalité reste donc à l'ordre du jour.

L'UNSA a bien noté que ce projet de loi de finances est basé sur un scénario de croissance incertain (1,5% alors que l'OCDE annonce des prévisions de 1,3%). Cette question ne pose pas que le problème de la responsabilité de l'Etat. L'Europe, mais aussi les entreprises et le système bancaire, en sont des parties prenantes tout aussi essentielles.

Pour l'UNSA, notre pays aurait besoin d'un véritable pacte de croissance engageant tous les acteurs autour d'un nouveau modèle de développement. C'est autour de lui que devraient être construites les lois de finances. Plus que celui sur les détails de techniques budgétaires, l'UNSA souhaite que ce débat fondamental soit bien central dans la future campagne présidentielle.

Bagnolet, le 29 septembre 2016

### **Formation professionnelle : les partenaires sociaux en responsabilité**

Le mercredi 28 septembre l'UNSA représenté par Jean-Marie Truffat, secrétaire national, et Jean-Louis Blanc, conseiller national, ont été reçus par Clothilde Valter, secrétaire d'État en charge de la Formation professionnelle et de l'apprentissage.

Dans le contexte de reconfiguration de la carte des régions métropolitaines et suite aux changements d'exécutifs survenus début 2016, nous souhaitons évoquer avec le ministère la problématique de la gouvernance quadripartite des champs de l'emploi, de la formation et de l'orientation dans les territoires régionaux et également faire un point sur divers dossiers d'actualité concernant la formation et l'orientation professionnelles, ainsi que l'apprentissage.

L'état des lieux que nous avons pu effectuer montre que la situation s'avère très inégale suivant les régions. Certains CREFOP fonctionnent bien, dans l'esprit de la loi de mars 2014, d'autres au contraire sont quasiment en arrêt depuis janvier dernier. Le Plan *500.000 formations prioritaires* concernant les demandeurs d'emploi, a montré sur le terrain l'intérêt de mobiliser tous les acteurs. L'implication a été forte et a permis de créer une dynamique positive dans toutes les régions, y compris dans les DOM, en travaillant sur les bassins d'emploi, dans une logique de GPEC territoriale.

L'UNSA a évoqué le cas de la région AURA, qui a refusé de s'associer à ce chantier prioritaire et de s'inscrire dans cette dynamique. Dans une situation inédite, l'État et les partenaires sociaux ont dû et su s'adapter en prenant appui sur Pôle emploi, afin d'assurer la notion d'intérêt général, toujours prégnante dans ces situations, il faut le rappeler ! Le développement de la voie de l'apprentissage, la mise en œuvre du compte personnel d'activité, le rôle moteur du CPF (au sein du CPA), le déploiement du CEP et le volet formation du projet de loi relatif à « l'égalité réelle outre-mer » ont fait aussi l'objet d'échanges d'informations avec la ministre. Pour l'UNSA, les partenaires sociaux doivent à tout moment, en matière de gouvernance, jouer un rôle de vigie et ne pas hésiter, lorsque c'est nécessaire, à alerter les préfets de région et les exécutifs régionaux sur les difficultés rencontrées.

Durant cette période mouvante d'évolutions, l'UNSA doit rester vigilante et assurer avec nos partenaires syndicaux et tous les acteurs concernés la continuité des politiques et l'égalité d'accès des actifs, sur tout le territoire national, aux divers dispositifs et mesures de la réforme.

### ***De nouveaux statuts pour l'UNSA région Pays de la Loire***

L'union régionale UNSA Pays de la Loire a tenu un congrès extraordinaire le mercredi 28 septembre à Nantes. Lors de celui-ci, les délégués ont voté des nouveaux statuts et un règlement intérieur actualisé. Ce fut aussi l'occasion de débattre avec le secrétaire général de l'UNSA, Luc Bérille, de l'actualité nationale et du développement syndical de l'UNSA dans les Pays de la Loire.

### ***TPE : un stand à Nantes, la mobilisation des Alpes Maritimes***

Depuis le début de l'année les unions départementales UNSA organisent la campagne en vue des élections dans les TPE

L'UD de Loire Atlantique d'organise des permanences mobiles en direction des salariés des TPE. Il s'agit d'aller à la rencontre des salariés des TPE qui sont demandeurs d'informations sur leurs droits, sur leur convention collective... etc. Une juriste se charge de répondre aux questions de celles et de ceux qui nous sollicitent.

Le mercredi 28 septembre, ce bureau mobile était dans le centre de Nantes et a accueilli Luc Bérille qui y a tenu un point presse. Pendant ce temps, 30 militantes et militants sont allés distribuer des tracts dans les rues du centre ville auprès des salariés des entreprises de moins de 11.

Lors de son conseil départemental du 29 novembre, l'UNSA 06 a mis en place son plan d'action TPE. Des militants des transports, des activités diverses, du commerce, du monde associatif ont décidé d'organiser des diffusions de tracts sur l'ensemble du département.

### ***UNSA Magazine 179 est paru***

Envie de le lire ! <http://www.unsa.org/> Envie de s'abonner, c'est simple : <http://www.unsa.org/mag/abonnement/>, imprimez, signez et envoyez à UNSA Magazine abonnements, 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex. Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous. Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : [pascal.priou@unsa.org](mailto:pascal.priou@unsa.org)

Édito Sécu : Indispensable et possible

#### **Agenda**

#### **L'UNSA dans les médias**

#### **Ils ou elles font l'UNSA**

Nouvelles sections syndicales- Résultats électoraux

Interviews de Baptiste Arsale (UNSA Transport) et de Nicolas Gini (UNSA Ugitech),

Présentation d'UNSA Énergie par Philippe Berthiau

#### **Activités nationales**

Conseil National 20-21 septembre

Campagne pour les Élections TPE

**Dossier** Recommandations concernant l'avis du CESE : le développement de la culture du dialogue social en France, coprésenté par Luc Bérille

#### **Fonction et Services publics**

Interview de Philippe Costa – secrétaire général UNSA AAF

UNSA Fonction publique : dernière ligne droite

Accès des contractuels à la titularisation

#### **Europe et international**

Plan d'action Égalité femmes/hommes

Une nouvelle Europe pour tous les citoyens

**Actualité juridique** : Loi travail

Signature de la convention Istya Co/UNSA

#### **Culture et société**

Interview de Thierry Beaudet, Mutualité Française

**Consommation** : Bloctel : bloquer les appels intempestifs !

### ***La Fonction publique au cœur d'une réunion à Annecy avec l'UD de Haute-Savoie***

Le 30 septembre, l'UD-74 avec sa secrétaire départementale, Marie-Noëlle Rousse, organisait une rencontre autour des évolutions de la fonction publique et des services publics, aujourd'hui et demain, à Annecy, ville qui au 1er janvier prochain fusionnera avec cinq autres communes pour n'en former plus qu'une. Luc Farré, secrétaire général de l'UNSA-Fonction Publique, a pu aborder l'actualité et répondre à de nombreuses questions. La réunion s'est conclue par un appel à la mobilisation sur les TPE.

### ***RDS : l'UNSA-Fonction Publique mobilisée autour du « dialogue social de proximité »***

3èmes assises du dialogue social dans la fonction publique organisées par RDS : comment développer le dialogue social de proximité dans la fonction publique ? Au travers de six exemples présentés par des acteurs locaux et d'une table ronde réunissant le directeur de la DGAFP et des secrétaires généraux des organisations syndicales, dont Luc Farré pour l'UNSA-Fonction publique, les participants à ces assises organisées par l'association Réalité du Dialogue Social ont tenté de définir les conditions nécessaires pour ce dialogue

Il est à noter que des syndicats de l'UNSA étaient impliqués directement dans cinq des exemples présentés, montrant ainsi toute l'implication concrète et réelle de l'UNSA dans la réussite du dialogue social de proximité.

Pour en savoir plus :

<http://www.unsa-fp.org/?Le-Dialogue-social-de-proximite-une-methode-pour-ameliorer-le-quotidien-des>

### ***Le CPF dans la fonction publique : point sur les discussions en cours***

Les discussions se sont poursuivies sur la mise en œuvre du CPF (compte personnel de formation) entre les organisations syndicales, les employeurs publics et la DGAFP le 28 septembre 2016. L'UNSA-Fonction Publique a réaffirmé ses demandes pour que le CPF puisse être un succès.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/?Compte-Personnel-de-Formation-les-demandes-de-l-UNSA>

## ***L'UNSA 2A en congrès***

La fédération UNSA Agriculture et Agro-alimentaire (UNSA 2A) a tenu son congrès à Blainville sur mer, du 29 septembre au 1er octobre. A l'issue de ses débats, elle a renouvelé ses différentes instances. Jean-François Thoby a notamment succédé à Alain Auzeméry au secrétariat général de la fédération. Le secrétaire général de l'UNSA, Luc Bérille, est intervenu devant le congrès pour apporter le salut de l'Union et échanger avec les congressistes sur les grands dossiers nationaux.

## ***Faire vivre les Places de la République : l'UNSA a participé à la journée d'études***

Après avoir signé une tribune intitulée " Faire vivre les places de la République " en février dernier, aux côtés d'une quinzaine d'organisations syndicales, mutuelles, associatives, telles que la CFDT, la FAGE, la CFTC, France Terre d'Asile, France Nature Environnement ou encore la fondation WWF, l'UNSA a participé à une journée de travail collaboratif ce vendredi 30 septembre dernier.

Réunissant des militants de toutes ces organisations dont l'UNSA, cette journée avait pour but de montrer la capacité de la société et de ses acteurs à dialoguer, à ouvrir des perspectives de progrès et à construire des solutions, sans tout attendre ni tout demander aux responsables politiques.

Les participants ont ainsi réfléchi autour de 4 parcours couvrant les thèmes de réflexion suivants :

- Quel rôle de la société civile et des corps intermédiaires pour faire vivre la démocratie du 21<sup>ème</sup> siècle ?
- Comment aller vers une société plus juste et plus solidaire où personne n'est laissé au bord du chemin ?
- Comment rendre la société plus résiliente par des modèles de développement plus durables ?
- Comment réguler la mondialisation et quel projet de refondation pour l'Europe ?

A l'issue de cette première journée de prospective, des enjeux structurants, objectifs et pistes d'action autour de ces questions ont été mis à jour, qui seront déclinés dans les prochaines semaines.

Lire la tribune :

<http://www.unsa.org/Quinze-syndicats-et-associations-dont-l-UNSA-unis-contre-le-terrorisme-et-les.html>

## ***L'UNSA a participé au groupe de travail Education/Formation de la Confédération européenne des syndicats***

Le comité de la CES sur l'éducation et la formation s'est réuni les 26 et 27 septembre dernier à Bruxelles. Emilie Trigo, secrétaire nationale de l'UNSA y participait.

Au cours de ces deux jours de travail, a notamment été présenté le rapport sur le projet de la CES sur l'amélioration de l'implication des partenaires sociaux dans le soutien de l'UE aux investissements publics dans la formation et l'éducation.

Une discussion sur le pilier des droits sociaux actuellement présenté par la Commission européenne a eu lieu, qui a permis d'aborder les revendications qui devraient être celles de la CES en matière de formation des travailleurs et de mise à niveau des compétences. A ainsi pu être abordée la question des indicateurs / références qui pourraient être mis en place au niveau européen.

Ont ensuite été présentées les initiatives du nouvel agenda pour les compétences de l'UE, notamment les propositions pour réviser le cadre de référence des compétences clés, les propositions pour réviser le CERAQ (cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels) et l'ECVET (système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnel) et la proposition pour un cadre Europass. Toujours contenues dans le nouvel agenda pour les compétences pour l'Europe, ont été présentées les propositions suivantes : outil de profil des compétences pour les ressortissants de pays tiers, plan pour une coopération sectorielle sur les compétences, propositions de suivi des diplômés...